

O I B T

ACTUALITÉS DES Forêts Tropicales

Bulletin d'information de l'Organisation internationale des bois tropicaux, destiné à promouvoir la conservation et la mise en valeur durable des forêts tropicales



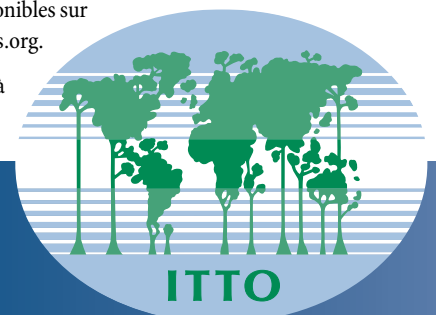
La propriété des forêts d'Afrique

En Afrique de l'Ouest et du Centre, la propriété des forêts est à l'origine de nombreux problèmes. Les différends la concernant occasionnent des conflits; dans certains, son absence cause la pauvreté. Dans la plupart des pays, l'Etat en revendique le titre juridique depuis la période coloniale. Pourtant, la propriété coutumière des mêmes aires remonte à des siècles, sinon à des millénaires. La disjonction entre les systèmes juridiques et coutumiers entraîne la confusion, la misère et des occasions perdues.

En mai 2009, l'OIBT, l'Initiative Droits et Ressources (IRI) et le Gouvernement camerounais ont uni leurs efforts pour accueillir à Yaoundé (Cameroun) la *Conférence internationale sur la tenure, la gouvernance et les entreprises forestières*:

Nouvelles opportunités pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Son objectif était de catalyser de nouvelles actions de grande portée que les gouvernements et les organismes de la société civile devaient envisager pour sécuriser les droits de tenure foncière et forestière en Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette édition spéciale d'AFT est un compte rendu des messages, discussions, conclusions et recommandations principales de cette conférence. Toutes les présentations de la conférence et notes de groupes de travail sont disponibles sur le site www.rightsandresources.org.

La conférence a été organisée à la demande des participants



A l'intérieur ▶ *Conférence internationale sur la tenure, la gouvernance et les entreprises forestières: Nouvelles opportunités pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre*



Photo: J. Blaser

Table des matières

La propriété des forêts d'Afrique	1
La réforme de la tenure forestière est "trop lente"	3
Séance d'ouverture	4
Oser espérer.	6
Propriété foncière et développement.	8
La grande question de l'Afrique.	10
Un autre regard sur la loi	13
Dimensions juridiques de l'octroi de droits coutumiers	14
Leçons tirées d'autres régions	16
Table ronde: les perspectives des communautés forestières	19
Table ronde: cartographie des droits	22
Table ronde: tenure et changement climatique.	25
Déclaration des femmes africaines.	28
Communiqué de Yaoundé.	29

africains à la *Conférence internationale sur la gestion et les entreprises forestières* tenue en Acre (Brésil) en juillet 2007 sous l'égide de l'OIBT, de la RRI, de l'UICN, de l'Alliance globale de foresterie communautaire (AGFC) et du Gouvernement brésilien (voir AFT 15/4). Lors de cette rencontre, les délégués africains ont proposé d'y donner suite en organisant une conférence qui définirait un plan assorti de délais en vue de répandre systématiquement la tenure, la gestion et les entreprises communautaires des forêts en Afrique en s'accordant sur des cibles réalisables à l'horizon 2015.

A la Conférence de Yaoundé, les participants ont admis qu'en Afrique centrale et occidentale, l'insécurité des droits de tenure, les injustices en matière d'attribution, le chevauchement ou les conflits des revendications et la non-reconnaissance de la propriété coutumière minaïent les contributions de la foresterie aux économies et aux moyens de subsistance locaux, nationaux et régionaux, ainsi qu'à la santé de l'environnement à l'échelle planétaire. De plus, dans la majeure partie de l'Afrique centrale et occidentale, les politiques et les lois nationales limitent le développement des entreprises forestières communautaires (EFC). Même lorsque les EFC sont autorisées, les secteurs public et privé ne sont ni l'un ni l'autre en mesure de leur apporter le soutien dont elles ont besoin pour se développer et prospérer.

La clarification et la reconnaissance des droits de tenure et d'accès offriront aux collectivités forestières de nombreuses opportunités pour s'investir dans l'utilisation durable des forêts et pour faire tout leur possible pour la réaliser. A travers le monde, les communautés ont fait preuve de leurs capacités de développer des entreprises concurrentielles à l'échelle mondiale, créant des emplois créatifs et respectables dans les domaines des services écologiques, de l'extraction du bois et des produits forestiers non ligneux et de la valorisation des produits. En outre, à la différence des modèles les plus courants de gestion et d'industrie forestières, les EFC ont tendance à réinvestir la richesse produite localement dans l'infrastructure de production et sociale.

Le changement climatique représente pour tous les pays un énorme défi supplémentaire. Les forêts sont à la fois une source d'émissions et un biome affecté par le changement climatique; elles sont donc d'importance dans les stratégies tant d'atténuation que d'adaptation. La clarté et la sécurité des conditions de tenure des forêts sont essentielles pour garantir l'équité et l'efficacité dans les mesures d'adaptation et de réduction de nouvelles émissions provoquées par la déforestation et la dégradation des forêts.

Ont pris part à la conférence de Yaoundé environ 250 personnes représentant l'Angola, le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Libéria, le Mali,

le Nigéria, le Togo, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tanzanie et le Zimbabwe, ainsi que l'Europe, l'Asie, l'Amérique du Nord et l'Amérique latine. Les participants comprenaient des représentants de gouvernements, de la société civile, des communautés locales, des autorités traditionnelles, des organisations régionales et d'autres organismes internationaux et des donateurs. Les participants ont pu s'inspirer d'un document de fond préparé par l'OIBT et la RRI, qui explorait la situation globale de la tenure forestière (voir l'article de la page suivante), et ils ont entendu les présentations d'un éventail de personnes, notamment des chefs de communauté d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, d'universitaires et de représentants des ministères responsables des questions foncières et forestières, de la société civile et d'organisations internationales. En panels et groupes de travail, les participants ont échangé leurs expériences de la lutte pour les droits de tenure et exploré le rapport qui existe entre les droits de tenure et d'autres buts tels que l'amélioration des moyens de subsistance, la mobilisation d'investissements, l'encouragement aux petites entreprises et la prise en compte du changement climatique.

Les participants ont terminé la conférence par un débat et un accord sur un ensemble d'activités assorti de délais. Leur Objectif 2015 est présenté à la fin de cette édition spéciale d'AFT.

Ce rapport de la conférence de Yaoundé vient à un moment opportun car l'OIBT a récemment lancé un nouveau programme thématique sur la gestion des forêts et des entreprises communautaires (GFEC) qui a bénéficié d'un financement d'un million de dollars EU lors de la Session du Conseil international des bois tropicaux en novembre 2009. Le premier appel à propositions à financer au titre de ce programme thématique sera annoncé prochainement sur le site www.itto.int. Il est à espérer que les communautés, pays et donateurs allieront leurs efforts sous la bannière du programme OIBT GFEC pour aborder les nombreux défis auxquels les communautés forestières d'Afrique et d'ailleurs sont confrontées.

Alastair Sarre, Steve Johnson et Eduardo Mansur Co-rédacteurs

Acronymes utilisés

AGFC	Alliance globale de la foresterie communautaire
COMIFAC	Commission des forêts d'Afrique centrale
EFC	Entreprises forestières communautaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
PSE	paiement(s) pour les services environnementaux
REDD	Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts
RRI	Initiative Droits et Ressources
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature

Editorial Steven Johnson
 Assistant de rédaction Kenneth Sato
 Traduction Yvonne Cunningham
 Mise en page DesignOne



Le bulletin *Actualités des Forêts Tropicales* est une revue trimestrielle publiée en trois langues (anglais, espagnol et français) par l'Organisation internationale des bois tropicaux. Les articles de ce bulletin ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques de l'OIBT. Les articles peuvent être réimprimés librement à condition que l'AFT et l'auteur soient mentionnés. La Rédaction devrait recevoir un exemplaire de la publication.

Imprimé avec des encres végétales sur papier contenant au minimum 80% de fibres recyclées à partir de déchets de consommation et 20% de pâte sans chlore originaire de forêts sous gestion durable.

L'AFT est diffusé **gratuitement** à plus de 15.000 particuliers et organisations dans plus de 160 pays. Pour le recevoir, il suffit de communiquer votre adresse complète à la Rédaction. Le cas échéant, informez-nous de tout changement d'adresse. Ce bulletin est également affiché sur le site www.itto.int

International Tropical Timber Organization
 International Organizations Center – 5th Floor
 Pacifico-Yokohama, 1-1-1 Minato Mirai, Nishi-ku
 Yokohama 220-0012 Japan
 t 81-45-223 1110
 f 81-45-223 1111
 tfto@itto.int
www.itto.int

Photo de couverture: Photo: J. Blaser